

BUS**À HAUT
NIVEAU
DE SERVICE****CONCERTATION PRÉALABLE****PROLONGEMENT
SEPT CHEMINS ↔ PARILLY**

©SYTRAL Mobilités - HESS

Compte-rendu Réunion publique de lancement



23/06/2025



18:00 > 19:30



En ligne

D'ici 2029, l'Est de la métropole lyonnaise pourrait bénéficier d'une nouvelle liaison structurante en transport en commun entre Part-Dieu et Parilly. Ce projet repose sur le **prolongement de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service** (BHNS) dont la réalisation est en cours entre Part-Dieu et Sept Chemins, avec une extension prévue jusqu'au métro Parilly via le nord de Bron, Chassieu et Saint-Priest. Cette future ligne, dénommée **TB12**, viendrait compléter le réseau des lignes fortes de l'Est lyonnais. Elle viserait à offrir une solution de mobilité performante et décarbonée, tout en accompagnant le développement économique et urbain de secteurs stratégiques tels que la Grande Porte des Alpes.

Suivez l'actu !
sytral-mobilites.fr/prolongement-bhns



La réunion publique de lancement, organisée le 23 juin 2025, s'inscrivait dans le cadre de la **concertation préalable** menée par SYTRAL Mobilités du 20 juin au 20 juillet 2025. Cette démarche de concertation réglementaire a pour objectif de nourrir la réflexion sur **l'opportunité du projet, le tracé envisagé, la localisation des stations, ou encore les enjeux d'intermodalité**. Elle se déroule en amont des décisions finales et permet de recueillir les avis, attentes, préoccupations et propositions du public, en parallèle des études de faisabilité en cours.

Cette première réunion publique avait pour vocation de **présenter le projet de prolongement du BHNS de Sept-Chemins à Parilly**, de rappeler les modalités de la concertation et d'ouvrir un premier temps d'échange. Elle se déroulait en **visio-conférence** afin de réunir aussi bien **les salariés que les riverains**, des publics avec des contraintes horaires et géographiques différentes.

Les intervenants :

- Vincent MONOT, vice-président, SYTRAL Mobilités ;
- Alice MÜLLER, cheffe de projet BHNS, SYTRAL Mobilités ;
- Marieke VERBRUGGHE, AMO Concertation, Planète Citoyenne.

Profil des participants

Une dizaine de personnes ont participé à la réunion de lancement. Parmi elles, les représentants de plusieurs mairies concernées, un représentant de l'association Porte des Alpes Entreprises (PDAE), ainsi que quelques citoyens.

Accueil et lancement de la réunion

Marieke VERBRUGGHE introduit la réunion en rappelant les principes : les participants sont invités à poser leurs questions via l'espace « Questions-Réponses » (Q&R) accessible pendant les interventions. Les micros sont coupés par défaut le temps de la présentation et un temps d'échange est prévu en fin de séance.

Vincent MONOT rappelle que cette réunion lance officiellement la concertation sur le prolongement jusqu'à Parilly de la ligne de Bus à Haut Niveau de Service, actuellement connue sous le nom de BHNS Part-Dieu <> Sept Chemins. Ce projet s'inscrit dans une série de transformations du réseau TCL pilotées par SYTRAL Mobilités.

Dans un premier temps, il indique que la ligne de BHNS reliera la **Part-Dieu au carrefour des Sept Chemins** en deux phases :

- phase 1 : de la Part-Dieu à la place Kimmerling, mise en service prévue au 1^{er} trimestre 2026 ;
- phase 2 : de la place Kimmerling au carrefour des Sept Chemins, mise en service à l'horizon 2027.



Il informe que ce Bus à Haut Niveau de Service prendra le nom de **TB12**, pour « Tram-Bus ». Un mode hybride qui combine la performance du tramway et la flexibilité du bus. Il circulera sur une voie dédiée, avec des priorités aux feux et des stations de type tramway.

Il précise que le projet proposé à la concertation **du 20 juin au 20 juillet 2025** constitue une troisième phase, qui prolongera le BHNS de Sept-Chemins jusqu'à Parilly. Ce tronçon desservira :

- des zones d'activité majeures : la ZAC du Chêne, la ZAC du Champ du Pont, le Parc Technologique, le Parc d'activité Saint-Exupéry et Renault Trucks ;
- un important bassin d'emploi (le deuxième bassin d'emploi de la métropole lyonnaise) ;
- le campus universitaire de la Porte des Alpes ;
- et des secteurs résidentiels (Cité Berliet et Reaison à Saint-Priest).

Quelques chiffres-clés sur le projet sont partagés par Vincent MONOT

- 22 000 salariés, 16 000 étudiants, 7 400 habitants concernés par le projet de prolongement ;
- 9 km supplémentaires ;
- un temps de trajet estimé à 25 minutes entre le carrefour des Sept Chemins et Parilly ;
- une fréquence de 14 minutes aux heures de pointe.

Il indique que le projet **s'articulera avec les lignes structurantes** : T2, T5, et la future ligne T8, également en concertation. Il contribuera à améliorer le maillage de l'Est de la métropole lyonnaise.

Il présente un coût d'investissement de **90 millions d'euros**, un montant important, mais inférieur à celui de certaines lignes de tramway ou de BHNS. En effet, parce qu'il traverse des secteurs encore peu denses, le projet ne nécessite pas de réaménagement complet des voiries et des espaces publics « de façade à façade ».

Le **calendrier du projet** de prolongement du BHNS est présenté (cf. support de présentation) avec un objectif de mise en service prévisionnelle en 2029.

Présentation technique du projet

Alice MÜLLER explique que le BHNS (également appelé « Tram-Bus » dans l'agglomération lyonnaise) sera un mode de transport hybride entre le bus et le tramway. Il s'agit d'un **trolleybus nouvelle génération** : un véhicule électrique alimenté par des lignes aériennes de contact, mais également équipé de batteries pour circuler sans ligne aérienne de contact dans certaines zones.

Elle précise que les **performances d'un BHNS sont comparables à celles d'un tramway** : circulation en site propre, priorité aux feux, régularité, rapidité et fréquence élevée. Les stations adoptent le format d'une station de tramway. Les horaires pourraient être étendus, avec les premiers départs dès 4h30 et les derniers vers minuit. Le matériel roulant envisagé serait biarticulé (avec deux soufflets), bien que les visuels actuels montrent un modèle simple. Les stations seraient dimensionnées afin d'accueillir ces bus longs.

Elle indique que le tracé a été défini afin de **desservir les principaux pôles économiques et étudiants** du secteur. Le nombre exact et l'implantation des stations seront précisés au fil de la concertation et des études techniques. Le projet s'appuie en partie sur le « Boulevard Urbain Est » (boulevard des Droits de l'Homme et boulevard de la Porte des Alpes), qui bénéficie déjà d'une infrastructure en 2x2 voies, permettant une réutilisation partielle sans acquisition foncière ni imperméabilisation supplémentaire.

Elle explique que ce BHNS associé au projet de tramway T8 contribuerait à renforcer le maillage transversal de l'Est lyonnais, encore très structuré autour de l'axe centre/péphérie. L'objectif est de multiplier les itinéraires et les possibilités d'interconnexion.

Alice MÜLLER présente les enjeux identifiés sur les 7 secteurs, du nord (Sept Chemins) jusqu'à Parilly (Saint-Priest sud) :

- **rue Mermoz** : réutilisation des aménagements récents de la Ligne de l'Est Lyonnais, avec quelques ajustements ;
- **boulevard des Droits de l'Homme** : deux scénarios d'insertion sont à l'étude. Une plateforme bus bidirectionnelle d'un seul côté de la voirie ou une voie réservée bus de part et d'autre de la voirie. Les études permettront également de définir la meilleure façon de garantir l'accès à Eurexpo ;
- **franchissement de l'autoroute A43** : aujourd'hui peu adapté aux mobilités actives (vélo et piéton). L'aménagement devra intégrer la plateforme BHNS, la continuité de la Voie Lyonnaise 5 (VL5) et des cheminements piétons sécurisés, tout en garantissant un accès fluide aux voies d'insertion autoroutières ;
- **boulevard Bouloche** : contournement du centre commercial de la Porte des Alpes avec accès en dénivelé. L'aménagement devra préserver la fluidité du trafic et des lignes de bus existantes, tout en intégrant le BHNS ;
- **boulevard de la Porte des Alpes** : un aménagement serait prévu sur deux des quatre voies existantes, avec élargissement de la voie verte à l'Est pour l'adapter au standard des Voies Lyonnaises ;
- **route de Lyon (Saint-Priest) et avenue du Général de Gaulle (Vénissieux)** : le site propre de la ligne C25 sera partagé avec le BHNS. Des travaux d'électrification de la ligne C25 sont en cours ;
- **secteur Parilly** : intégration au pôle d'échanges, le positionnement précis de la station reste à définir.

Enfin, elle confirme que le futur projet intégrerait pleinement les **circulations piétonnes et cyclables**. Plusieurs **Voies Lyonnaises** (VL2, VL5, VL11) sont prévues ou en cours de réalisation le long du tracé. Une attention particulière sera portée à la continuité des itinéraires cyclables et piétons, ainsi qu'à la sécurisation des traversées complexes.



Présentation de la phase de concertation

Marieke VERBRUGGHE présente la phase de concertation préalable en cours du 20 juin au 20 juillet 2025. L'objectif est de présenter le projet d'extension du BHNS puis de recueillir les avis sur plusieurs thèmes : l'opportunité du projet, les besoins en mobilité, le nombre et l'emplacement des stations, l'intermodalité avec le métro, le tramway, le bus, le TER, ainsi que le développement des modes actifs (cycles, piétons, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite).

Elle présente les **différentes modalités d'information et de participation** mises en place : des registres papier disponibles dans différents lieux, plusieurs temps d'échange sur le projet, une enquête en ligne et une plateforme participative accessible en ligne (<https://destinations2026-sytral.fr/processes/bhns2>), ouverte tout au long de la concertation.

Elle précise également qu'un **bilan de la concertation** sera présenté fin 2025 afin de rendre compte des contributions et des échanges et d'en tirer les enseignements pour la suite du projet.

Elle présente les dates et lieux des prochaines rencontres mobiles :

- Class'Croute, ZAC du Chêne à Bron, le lundi 23 juin de 12h à 14h ;
- Class'Croute, Parc technologique à Saint-Priest, le mardi 24 juin de 12h à 14h ;
- Décathlon Lyon Bron St-Exupéry à Bron, le mercredi 25 juin de 12h30 à 14h30 ;
- Métro Parilly à Vénissieux, le mercredi 25 juin de 16h30 à 18h30 ;
- Renault Trucks à Vénissieux, le jeudi 26 juin de 11h30 à 14h ;
- Marché Berliet, place Spielberg à Saint-Priest, le jeudi 26 juin de 17h à 20h ;
- Hôpital privé de l'Est Lyonnais à Saint-Priest, le mardi 1^{er} juillet de 11h30 à 14h ;
- Square Johnny Hallyday à Saint-Priest, le mercredi 2 juillet de 12h à 14h.

Un **atelier avec les acteurs économiques** du secteur est également programmé le 2 juillet de 17h à 19h.

Temps d'échange avec les participants

Les participants sont invités à formuler leurs besoins de mobilité et appréciations sur l'opportunité du projet dans la boîte « Questions-Réponses » disponible sur Zoom, ou à prendre directement la parole. Un seul participant est intervenu pour poser une question.

Un représentant du Club Porte des Alpes Entreprises (PDAE) et responsable développement pour Décathlon sur la Vallée du Rhône informe du projet de restructuration en cours dans le secteur Décathlon et de la ZAC Saint-Exupéry (2 millions de visiteurs sur le site de Décathlon et présence d'établissements hôteliers). Il demande que le projet prenne en compte cette donnée afin de travailler sur l'ensemble de l'environnement et pas uniquement sur un accès direct au Décathlon.

Alice MÜLLER répond que le projet de restructuration du site est considéré comme un projet en interface du projet BHNS. A ce titre, les plans et prévisions de fréquentation qui seront transmis à SYTRAL Mobilités seront pris en compte dans la conception du projet de BHNS. Des échanges pourront être organisés en cas de difficulté technique ou de besoin de précision.

Le projet de BHNS a en revanche un périmètre géographique limité à son tracé. Si les projets de restructuration du site nécessitent des reprises d'autres voiries, ces demandes devront être formulées auprès du gestionnaire de voirie (essentiellement la Métropole de Lyon).

Vincent MONOT ajoute que le secteur de la Porte des Alpes est un point critique pour la mobilité, notamment pour les piétons et cyclistes, où la situation actuelle est très difficile, voire impossible. Le projet proposerait d'améliorer la sécurité, le confort et l'accessibilité des modes actifs afin de repenser complètement la mobilité dans ce secteur.

Conclusion

Vincent MONOT remercie les participants et les invite à contribuer soit dans le cadre des prochaines rencontres soit via la plateforme participative (<https://destinations2026-sytral.fr/processes/bhns2>)